

# Un chômeur radié n'est pas un chômeur de moins !

A la fin de chaque mois, c'est la valse des "chiffres du chômage". Le gouvernement mouline dans les médias sur la "baisse du chômage". Les associations de chômeurs ont pris l'initiative d'organiser à cette occasion une **ournée de publication des radiations et de l'ensemble des vrais chiffres du chômage** devant les DDTEFP (Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) des grandes villes. Après le succès de la dernière le **31 mai**, la prochaine aura lieu le **27 juin**. Nous souhaitons que l'ensemble des syndicats et associations coorganisent ces journées mensuelles des rassemblements de plus en plus massifs.

## 31 mai : quelques échos des collectifs

Avignon

Nous étions une quinzaine devant la DDTEFP dès 12 h, soutenue par un représentant VERT et un représentant de la FSU (à noter que les syndicats, certaines associations et les partis politiques dit de gauche avait reçu par mail le communiqué de presse). Bons relais de la presse et radio locale qui s'étaient déplacées : la Préfecture avait également envoyé une personne des Renseignements Généraux... Alors que nous n'avions demandé aucune entrevue, à 13 h, le Directeur de la DDTEFP a reçu 2 représentants d'AC!84, auxquels nous avons associé les verts et la FSU. Pendant 1h30, nous avons dénoncé le manque de transparence des chiffres du chômage, les radiations qui ne créent en rien l'emploi, la représentation des associations de chômeurs, les dates des recours pour radiation. Au plan

local, nous souhaitons avoir en temps et en heure les chiffres toutes catégories confondues, ce qui n'est pas possible à ses dires. Nous avons fait remarquer que toutes les personnes de plus de 55 ans pour les femmes et 57 ans pour les hommes n'étaient plus comptabilisées comme demandeurs d'emploi, environ 500 000 personnes, les jeunes et les personnes qui ne s'inscrivent pas à l'ANPE étant elles même très nombreuses. Pour le Vaucluse, si le chiffre est de 19 571 demandeurs d'emploi (DE), en mars, de 1<sup>re</sup> catégorie, au total, catégorie, 1-2-3-6-7-8, cela représente 35 318 DE. Le Directeur s'est surtout contenté de nous répondre en fonction des critères du BIT (Bureau international du travail), pour les radiations, il ne souhaite pas nous communiquer les dates : pour la représentation des associations de chômeurs, cela relève de l'état ; Quant au contact avec nous, il souhaite nous communiquer plus d'informations et notamment les réunions du comité de suivi ANPE devraient se dérouler tous les 4 mois, en présence de la DDTEFP, ou nous pourrions affirmer nos revendications et nos demandes, suivi d'un compte rendu amendable par les parties. Ce matin, les presses locales écrites avaient relaté nos interpellations et la presse audio diffusait notre intervention. L'expérience est porteuse, au mois de juin, il faut reconduire l'opération avec le maximum de collectif, nous irons peut être ce jour là devant le siège du patronat du Vaucluse. Voilà quelques réflexions à chaud.

Pour AC! 84, Rémy P.

Clermont-Ferrand

Exigeons les chiffres exacts du chômage...

Rassemblement devant la direction départementale du travail le mercredi 31 à 14 H. *Etudiants, titulaires de minimas sociaux, précaires, nous sommes tous concernés. Après les manifestations contre le CPE, nous restons mobilisés... AC! 63, MNCP, Collectifs travail-leurs sociaux.* Nous étions une trentaine à être reçus par le Directeur départemental Mr Broquin et la directrice adjointe, Mme Barrud. Pour l'Auvergne, 6 606 radiations pour le mois d'avril, dont 2 250 reprises d'emplois (on ne sait lesquels). 2 111 personnes en stage, et donc 2 245 radiations (sanctions). Pour les créations d'emploi : sur 100 emplois, - de 20 en CDI (national) ; - de 11 (Auvergne). Les CDD seraient plus longs en Auvergne et les missions intérimaires ont tendance à se développer... Dernier mois en Auvergne, - 5,6 % en moins pour la 1<sup>re</sup> catégorie. Nous avons demandé au Directeur départe-

mental s'il était d'accord pour participer à une conférence de presse avec nos associations et la direction ANPE afin de dénoncer les chiffres officiels du chômage. Réponse évidente, NON ! Le Directeur s'est engagé à nous faire parvenir les chiffres de radiations et du nombre de chômeurs du département, ainsi que le nombre de contrats CNE en cours, sous peu... Nous lui avons également annoncé que nous allions renouveler notre action en fin de chaque mois et ceci nationalement..

Pour AC! 63, Alain V.

Lille

A Lille, c'est devant l'ANPE, rue de Jemmapes, qu'AC! est intervenu. Les raisons de la colère : « Il y en a assez des mensonges de l'Etat, la population ne prend pas au sérieux les chiffres du chômage. Il n'y a jamais eu autant d'exclus qu'aujourd'hui. Nous exigeons la cessation de ces radiations. Que devenez-vous si vous êtes exclu-e-s du système ? En appuyant sur un simple bouton, on vous retire tout. L'Etat ne peut laisser personne sans ressource. C'est inscrit dans la Constitution et dans la Charte des droits de l'Homme. »

AC! Lille métropole, Serge H.

Paris

Mercredi 31 Mai jour de communication des chiffres officiels du chômage, nous étions une trentaine de militants (plusieurs collectifs d'AC! étaient présents) à nous rassembler, à l'appel de l'APEIS Paris et d'AC! Paris Nord-Ouest, aux abords de la DDTEFP quai de Jemmapes. Nous avons installé nos banderoles et distribué des tracts non loin de la sortie du Métro ; il y a eu des prises de paroles sur l'interprétation de ces chiffres : certes le nombre de chômeurs a baissé mais signifie la baisse du nombre de chômeurs (chiffre du jour : 26 300) alors qu'il n'y a pas de création d'emplois et quand le nombre de « radiés » est de 35 192... ??? nous rappelons les lieux et heures de nos différentes permanences dont celle contre les radiations (tous les lundis à 14 h à la bourse du travail), tenues par des militants des 3 associations de chômeurs qui aident et accompagnent les chômeurs et précaires « aux prises » avec les institutions qui renforcent les contrôles de leur vie et qui font de la précarité un régime normal et pérenne d'organisation de vie... Un regret, l'absence de syndicats des « organismes de l'emploi », qui ont leur place dans ce rassemblement qui, c'est décidé, se reproduira chaque fin de mois lors de la communication des chiffres du chômage... Même endroit, même heure, le prochain sera le 27 juin.

Collectifs IDF, Sylvie H.



ac-secretariat@no-log.org - AC! -21ter, rue Voltaire -75011 Paris  
**Agir ensemble**  
contre le chômage et la précarité

n° 0 - Nouvelle formule - Juin-juillet 2006 - Prix libre

## ENSEMBLE, nous sommes IMBATTABLES !

La mobilisation de ce début d'année de refus du CPE, plus généralement contre la précarisation des emplois et de nos vies nous donne une nouvelle et forte confiance. Cette victoire, malgré ses insuffisances du fait notamment que le CNE et la loi « d'égalité des chances » demeurent, incroyable quelques semaines avant, a fait éclater le calendrier des réformes libérales. Elle fut le résultat d'une longue et pugnace mobilisation, qui sut profiter des erreurs et contradictions de l'adversaire. Comme cela avait été déjà le cas durant la campagne pour le « non » à l'Europe libérale : de semaine en semaine, au fil des débats, les argumentaires se sont étoffés. Lancé par la jeunesse qui refusait misère et résignation, la contestation a gagné l'adhésion des autres générations et d'autres couches sociales en luttant contre d'autres précarités (sans-papiers, intérimaires, chômeurs-ses, mal-logés-es...). Cette unité concrète permet de construire des réponses collectives. Les formes d'actions mobiles, massives et déterminées rendaient crédibles la menace d'un développement rapide de pratiques collectives de blocage de la production et circulation des richesses, c'est-à-dire de la grève hors et dans l'entreprise.

Le refus de toute nouvelle précarisation est nette. Depuis des mois, le ras-le-bol est général et palpable. Après des années de défaites, malgré les luttes et parfois des victoires partielles, cette victoire nous redonne du souffle mais montre aussi les limites des mouvements sociaux, pose la question de la responsabilité notamment des grandes organisations pour que ces mouvements non seulement gagnent sur la préservation des acquis mais aussi passent à l'offensive pour des droits nouveaux, pour



des alternatives à la société de marché, de concurrence « libre et non faussée ».

Il faut que cette victoire contre le CPE en appelle d'autres. Si nous le voulons, elle pourrait être le signal d'un tournant, celui où la résignation n'est plus de mise, celui où la peur commence à changer de camp.



## Mobilisation unitaire le 13 juin 2006

Dans le droit fil de la tentative de passage en force du CPE, et des précarisations antérieures de l'emploi (CNE, RMA), le gouvernement développe un véritable système d'exclusion des chômeurs avec la mise en place du suivi et du contrôle de la recherche d'emploi, mettant pour ce faire la pression sur le personnel de l'ANPE. Cette politique de contrôle vise à contraindre les salariés au chômage à accepter des conditions d'emploi et de salaire que tout le monde refuse.

Les missions de service public de l'ANPE sont fortement attaquées avec la mise en concurrence des entreprises d'intérim et d'agences privées telles que Maatwerk et Ingeus. Le projet de réalisation d'un outil informatique commun à l'ANPE et l'Assedic, la mise en place du « profilage » donneront des moyens supplémentaires à ce contrôle des chômeurs.

Le « suivi mensuel personnalisé » auquel est contraint de se rendre le chômeur sous peine de radiation vient fausser profondément la mission des agents.

Ceux-ci sont contraints de faire fonctionner coûte que coûte un dispositif de « gestion des stocks » qui ne prend en compte ni les



besoins exprimés par les chômeurs, ni leur qualification, qui génère l'intensification du temps de travail et sa dégradation faute de moyens en personnel, en locaux, en informatique.

Les résultats de l'application du décret du 2 août 2005 relatifs au contrôle de la recherche d'emploi ne se sont pas fait attendre, les radiations ont augmenté de 10 % sur un an, le nombre de chômeurs indemnisés par les Assedic est passé de 51,4 % à 48,2 % entre mars 2005 et mars 2006. Or plus le

nombre d'indemnisés est faible, plus le niveau d'indemnisation est bas, plus se dégrade le rapport de forces en terme de conditions de travail et de salaire.

Chômeurs et précaires payent de leurs vies en miettes les profits toujours croissants des actionnaires des grandes entreprises. En 2005, les bénéficiaires des entreprises qui composent le « CAC40 » ont été de 85 milliards d'Euros, soit l'équivalent de 7 millions d'années de SMIC ou encore de 17 millions d'années de RMI.

Les associations de chômeurs AC!, APEIS, MNCP s'associent aux organisations syndicales de l'ANPE, CGT, FO, SNU, et SUD dans leur journée de grève et d'action du 13 juin 2006 pour

- ◆ la défense de leurs missions
- ◆ la défense du service public et de leurs usagers
- ◆ le respect des aspirations des chômeurs et de leurs projets professionnels
- ◆ le respect et l'amélioration des droits des demandeurs d'emploi

Il dépend de toutes et de tous, pour lutter contre la précarisation, de construire la solidarité entre salariés de l'ANPE et chômeurs et de se mobiliser pour :

- ◆ le libre choix de son emploi et de sa formation
- ◆ l'indemnisation de toutes les formes de chômage
- ◆ l'abrogation des textes organisant le contrôle et les radiations des chômeurs.

SNU-ANPE, SUD-ANPE, AC!, APEIS, MNCP.

## Calendrier des mobilisations

<b>Samedi 10 juin</b> Journée nationale pour les services publics.	résistons au contrôle social
<b>Dimanche 11 juin</b> Initiatives : NON à l'immigration jetable.	<b>Mardi 27 juin</b> Journée mensuelle de mobilisation contre les radiations des chômeurs/chômeuses.
<b>Mardi 13 juin</b> Stop à la Chasse aux chômeurs : grève à l'ANPE.	<b>Samedi 1<sup>er</sup> juillet</b> Manifestations contre l'immigration jetable
<b>Jedi 22 juin</b> Appel à l'insurrection des consciences :	<b>Mercredi 5 juillet</b> Réunion du CA de l'UNEDIC sur la revalorisation des allocations.

## 13 au 16 juillet : Journées d'été d'AC!

## Appel au soutien financier

Comme vous le savez les subventions aux associations se réduisent. En conséquence, nous avons encore plus besoin de votre aide que par le passé.

Faites-nous parvenir vos dons à notre nouvelle adresse (voir ci-dessous).

Chèques à l'ordre de : Les amis d'AC!

Nous avons changé d'adresse !

Pour nous écrire:  
AC!  
21ter, rue Voltaire  
75011 Paris  
Téléphone: 01 42 63 15 33  
Mail :ac-secretariat@no-log.org



## « Chômage, des secrets bien gardés »

Fabienne Brutus.  
Ed. J.-C. Gawsewitch, 2006.

**CHÔMAGE.  
DES SECRETS  
BIEN GARDÉS**

**LA VÉRITÉ  
SUR L'ANPE**

On n'arrête pas le progrès... Les Anpe sont équipées "high tech" : "dans la panoplie de l'agent moderne, il y a aussi le SCAM, service de contacts automatisés multimédia. Ce service permet au conseiller de contacter jusqu'à 15 000 personnes en 60 mn !

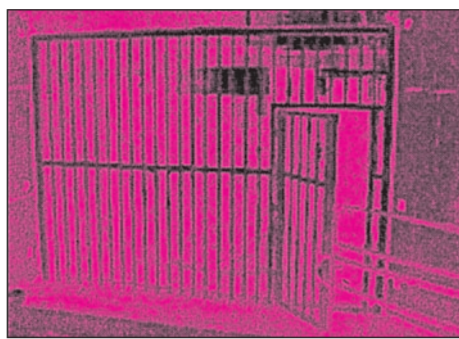
[...] Tout cela continue à ne servir à rien, mais « ça fait jeune ». Le suivi personnalisé en prend pour son grade ! 15 000 d'un coup ! [...] A quand les radiations en langage SMS : « Je vous radi 2 la list D demandeur demploi ». Les « services à distance » seront-ils les fossoyeurs de l'agence ? » F. Brutus est « conseillère à l'emploi » depuis plusieurs années dans une Anpe du sud de la France, elle prend le risque de témoigner de l'intérieur, nous donne à voir le traitement a-social que doivent subir de (trop) nombreux chômeurs.

La « novlangue » est couramment employée pour occulter un émergent malaise chez les exécutants : « Jargonner permet d'amoindrir ; de dissimuler. [...] L'atmosphère est rendue quasiment sectaire par l'emploi incessant d'abréviations. L'ELP est en AZLA avec le Dale ? L'équipe locale de pilotage est en Animation de zone de libre accès avec le directeur de l'agence locale. [...] Dans le même ordre sévissent les néologismes. A l'agence, rien n'a d'effet sur rien. Mais le travail « impacte ». Les conseillers « optimisent ». [...] Un chiffre ne s'ajoute pas à un total, il vient « l'incrémenter ». « Les sigles fleurissent. Un glossaire est distribué aux impétrants pour leur éviter (ou leur permettre) de devenir fou. »

Le jargon dissimule de moins en moins bien le malaise des agents. Symptôme : l'appel à la grève du 13 juin, dont sont parties actives la quasi-totalité des syndicats.

\* Fabienne Brutus est invitée aux journées d'été d'AC ! Du 13 au 16 juillet 2006, au Havre (76).

## Assedic Mercredi 5 juillet Réunion du CA de l'Unedic



Unedic - 80, rue de Reuilly, 75012 Paris

Au menu de cette réunion dont nous n'apprenons pas grand chose par la presse : la revalorisation des allocations chômage. Chaque 1er juillet, le montant du SMIC est réévalué par le gouvernement et quelques jours après, les gestionnaires de l'Unedic décident du taux de revalorisation des allocations de l'assurance chômage.

L'an dernier, le patronat s'était opposé à toute revalorisation (0% !), qui n'était que de 1 % l'année précédente...

Quelques rappels : 48,2 % seulement des chômeurs toutes catégories étaient indemnisés en mars dernier par le régime d'assurance, ce qui représente encore près de deux millions de personnes, en baisse de 11,9 % sur un an. Les autres chômeurs ont, peut-être, droit aux misérables minima sociaux. La majorité des chômeurs indemnisés par l'assurance chômage, perçoit des allocations inférieures à 856 euros par mois ; pour 75 %, elles sont de moins de 1047 euros. Après avoir affiché fin 2005 des chiffres catastrophiques sur le déficit de l'Unedic, ce qui leur permis de faire passer de nouvelles amputations de droits, ces gestionnaires ont reconnu en mars dernier que les résultats financiers du régime d'assurance seraient probablement excédentaires de 304 millions d'euros pour 2006 et de 2,9 milliards en 2007.

De l'argent, il y en a : la preuve... Privatisation du marché de l'emploi Le gouvernement a mis en œuvre la volonté du Medef : la réunion devrait clore la sélection des entreprises privées qui pourront se faire du fric sur le « placement » des chômeurs et précaires.

Indemnisation de TOUTES les formes de chômage et de précarité par une allocation inconditionnelle au minimum égale au SMIC mensuel !

Présence des chômeurs et précaires partout où se décident leur sort !

Le régime d'assurance chômage actuel ne permet pas de construire et financer les droits dont nous avons besoins pour résister à la précarisation et vivre décemment.



Flow

AC!

## Minima sociaux dans le collimateur

Une proposition de loi déposée par Valérie Létard (sénateur UDF) devrait être examinée en juin prochain. Sous couvert d'équité, elle prévoit d'instituer pour les droits connexes auxquels peuvent avoir accès certains allocataires de minima sociaux un seul et unique critère fondé sur les ressources du ménage. Il s'agit aussi de « renforcer l'accompagnement social et professionnel » des allocataires. Cela concerne au premier chef les mères isolées avec l'API qui devront désormais signer un contrat d'insertion prévoyant « obligatoirement des dispositions de nature à faciliter l'accès aux modes de garde des jeunes enfants ». Evidemment, tout cela n'a qu'un but : « lever les obstacles à la reprise d'activité ».

Tout le monde reconnaît pourtant qu'en période de sous-emploi massif, les petits

boulots ne peuvent guère déboucher sur des emplois stables. Il s'agit donc simplement d'organiser de façon plus souple ces zones grises - faites d'allers retours entre l'emploi précaire, le chômage et l'inactivité - qui menacent l'emploi stable. C'est un véritable tournant. Les allocataires de minima sociaux ne sont plus identifiés par rapport à un statut (parent, chômeur), ils se fondent sous la figure du pauvre. Et l'insertion ne passe plus désormais que par « l'activité ». Pourtant, comme le dit une minimexée (RMI) belge, « Etre pauvre, c'est un boulot à plein temps ». S'il faut en plus supporter un patron, ce n'est plus de la pauvreté, c'est du travail forcé.

P. Concialdi, pour le RAI (Réseau d'Alerte sur les Inégalités)

## Droit aux Transports gratuits !

La gratuité des transports pour les chômeurs et les précaires est une des plus anciennes revendications du mouvement des chômeurs.

Le droit aux transports est un droit essentiel au maintien d'une vie sociale et familiale, à l'accès aux loisirs et la culture, au retour à l'emploi.

Nous vivons dans une société dans laquelle les transports publics sont de plus en plus essentiels.

a) Au regard de la vie démocratique. Pour que celle-ci soit réelle, il est nécessaire que tous les citoyens, et donc les chômeurs, précaires, démunis, puissent rompre leur isolement et participer pleinement à la vie associative, culturelle, syndicale, économique de leur région.

b) Au regard des économies d'énergie et de la réduction des effets de serre. Ces problèmes sont d'ailleurs d'une telle gravité que notre société sera amenée à des mesures de gratuité pour tous concernant les transports les plus usuels.

Lors de leurs dernières Assises à Clermont-Ferrand, les collectifs d'AC! ont décidé de relancer la campagne pour le droit aux transports gratuits.

Il existe en effet une grande disparité 7 ans après la loi contre les exclusions et 5 ans après la loi SRU. Deux régions ont pris des mesures en faveur des chômeurs et des précaires : Paca et Midi Pyrénées. Pour d'autres régions cela va de l'inexistence du droit au transport à des droits très partiels.

Aucune région à ce jour n'a mis en place le droit aux transports pour les ayants droits (famille directe).

En Région parisienne, Jean-Paul Huchon s'était engagé à "mettre en place une tarification sociale et solidaire des transports franciliens : gratuité pour les chômeurs, les jeunes en insertion et les allocataires du RMI etc..." (engagement n°25). Et depuis, du fait du transfert de compétence de l'Etat à la région, rien n'a été fait !

La gauche est majoritaire dans 21 régions sur 22. Si tout ne dépend pas de la gauche, la majorité de gauche dans les régions devrait être un moment favorable pour l'application de ce droit. C'est dire si la mobilisation s'impose à tous les niveaux !

AC! prendra les initiatives nécessaires en direction des Présidents de région, du président de l'ARF, de la direction de la SNCF, des partis politiques pour obtenir une réelle application du droit aux transports dans toutes les régions et sur le réseau ferroviaire national.

## FSE 2006 : Assemblée des chômeurs et précaires en luttés à Athènes



2005, contre le projet d'annuler le salaire minimum pour les jeunes embauchés en Grèce, en Belgique contre le plan d'activation des chômeurs... Mais ces luttes ne sont pas coordonnées. La plupart des participant(e)s ont plaidé pour la constitution d'une coordination européenne contre la précarité pour lancer des actions et campagnes coordonnées et élaborer des revendications de niveau européen. Cette proposition a été faite par les Euromarchés lors de l'Assemblée européenne des chômeurs et des précaires en luttés. Il s'agit de permettre aux réseaux existants de se coordonner, notamment lors des Assemblées préparatoires du FSE. Les Euromarchés ont également proposé une Marche en juin 2007 jusqu'à Heiligendam (près de

Rostock au Nord de l'Allemagne) lors du G8.

Génération précaire, également présent à ce forum, a voulu rencontrer, échanger et sensibiliser à la nécessité d'une mobilisation générale à l'échelle européenne. Très tôt sollicités par des stagiaires d'autres pays et conscients que la précarisation de la jeunesse était un phénomène européen, le collectif Génération Précaire a lancé l'initiative Génération P, visant à fédérer tous ceux qui s'inquiètent de la place désormais faite aux jeunes sur le marché du travail. En effet, que ce soit en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne au Portugal et ailleurs, les jeunes sont de plus en plus contraints d'accepter des formes précaires d'emploi : stages, temps partiels imposés, CNE, CDD, colla-

Les deux séminaires sur la précarisation de l'emploi en Europe et sur les luttes contre la précarité ont rassemblé une douzaine de délégations de différents pays européens, Belges, Italiens, Grecs, Allemands, Français, Basques, Turcs, Hongrois, Russes... et ont mis en évidence la montée dans tous les pays, à des degrés divers, de la précarité de l'emploi : partout de 50 et plus souvent 70 à 85 % d'embauches en contrats temporaires, qui deviennent la seule perspective offerte aux jeunes. Travail noir et travail informel important dans certains pays (Grèce, Pays Basque, Thessalonique), extrême paupérisation en Russie. La stratégie de Lisbonne de flexibilisation de l'emploi se déploie partout. Des luttes et des grèves importantes se développent dans plusieurs pays (contre le CPE en France, contre les lois Hartz en Allemagne en



borations, etc... qui ne leur permettent ni de s'émanciper, ni de faire des projets concrets pour leur avenir, ni de subvenir à leurs frais de vie quotidiens. Au-delà de la question particulière des stagiaires, Génération P appelle tous les collectifs européens sensibles à la précarité des jeunes et des moins jeunes à se réunir pour que la question de leur insertion professionnelle soit véritablement prise en considération et que cesse la surenchère d'emplois toujours plus précaires.

En conclusion, convergence du constat, urgence d'une riposte coordonnée, mais tout le travail d'élaboration de propositions et de solutions alternatives reste à faire.